

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de Saverne

COMMUNE DE SOMMERAU

**SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL N°8/2017
EN DATE DU 13 OCTOBRE 2017 à 19H**

Nombre de conseillers élus : 48
 Nombre de conseillers en fonction : 42
 Nombre de conseillers présents en séance : 23
 Nombre de Votants : 36 dont 13 procuration(s)
 Date de convocation : 9 octobre 2017

L'an deux mille dix sept le treize octobre à dix neuf heures, en application des articles L 2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) s'est réuni le Conseil Municipal de la commune de SOMMERAU, sur convocation et sous la présidence de Roger MULLER, Maire

Étaient présents :

MULLER Roger Maire et maire délégué d'Allenwiller
 LORENTZ Béatrice 1^{ère} Adjointe au maire et maire délégué de Singrist
 ZINGARELLI Bruno 3^{ème} Adjoint au maire et maire délégué de Birkenwald
 GROSS Gérard 1^{er} Adjoint au maire délégué de Birkenwald
 PAULEN René 1^{er} Adjoint au maire délégué de Singrist
 STORCK Gérard 1^{er} Adjoint au maire délégué d'Allenwiller
 GUNTHNER Stéphane 2^{ème} Adjoint au maire délégué de Singrist
 HALTER Thierry 2^{ème} Adjoint au maire délégué de Birkenwald
 KUGEL Carole 2^{ème} Adjointe au maire délégué de Salenthal
 SCHNEIDER Jean Jacques 2^{ème} Adjoint au maire délégué d'Allenwiller
 ANTONI Cathy Conseillère municipale
 ANTONI Sébastien Conseiller municipal
 AUER Maurice Conseiller municipal
 ENGEL Isabelle Conseillère municipale
 HEINRICH Cécile Conseillère municipale
 JAEGER Jacqueline Conseillère municipale
 JOCQUEL Julien Conseiller municipal
 KOESSLER François Conseillère municipale
 OSTERMANN Ernest Conseiller municipal
 SACHS Marie Odile Conseillère municipale
 SCHWARTZ Michaël Conseiller municipal
 SIMON Etienne Conseiller municipal
 ZIMMERMANN Guy Conseiller municipal

Absent(s) excusé(s) :

HUFSCMITT Franck 2^{ème} Adjoint au maire et maire délégué de Salenthal
 LACROIX Sandra 1^{ère} Adjointe au maire délégué de Salenthal (procuration à Sébastien ANTONI)
 BERLEMONT Nathalie Conseillère municipale (procuration à Cathy ANTONI)
 CHARDON Christine Conseillère municipale (procuration à Béatrice LORENTZ)
 FRIEDERICH Frédéric Conseiller municipal (Procuration à Carole KUGEL)
 FRIEDRICH Jean-Louis Conseiller municipal (procuration à Isabelle ENGEL)
 GROSS Laurence Conseillère municipale (procuration à Jean Jacques SCHNEIDER)
 HALFTERMEYER Dominique Conseiller municipal (procuration à René PAULEN)
 KIEFFER Josiane Conseillère municipale (procuration à Thierry HALTER)
 LEHE Manuel Conseiller municipal (procuration à Roger MULLER)
 LORENTZ Bruno Conseiller municipal (procuration à Gérard STORCK)
 SCHALL Véronique Conseillère municipale (procuration à Michaël SCHWARTZ)
 SCHLEGEL Audrey Conseillère municipale (procuration à Stéphane GUNTHNER)
 VONSEEL Christian Conseiller municipal (procuration à Marie Odile SACHS)

Absent(s) non excusé(s) :

BOEIM Alain Conseiller municipal
 GASS Karine Conseillère municipale
 MESSMER Marie Pia Conseiller municipal
 MUHL Franck Conseiller municipal
 THOMAS Olivier Conseiller municipal

Assistait en outre à la séance :

KALCK Pascale Attachée Territoriale Principale

Ordre du Jour

1°) Désignation secrétaire de séance (article L 2121-15 du C.G.C.T.)

2°) Fiscalité 2017

3°) Subventions – Délibération générale de principe

DCM 2017-84 : Désignation secrétaire de séance (article L 2121-15 du C.G.C.T.)

Point 1

Conformément à l'article L 2121-15 du C.G.C.L, M. SCHNEIDER Jean Jacques et KALCK Pascale sont désignés pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Pour : unanimité

Contre :

Abstention :

DCM 2017-85 : Fiscalité 2017

Point 2

Point retiré de la séance

DCM 2017-86 : Subventions – Délibération générale de principe

Point 3

Rapporteur : Roger MULLER

M. le Maire rappelle au Conseil municipal que des dossiers de demande de subvention doivent souvent être constitués en amont de l'autorisation de la réalisation des investissements.

En effet, cela permet d'établir un programme de financement en tenant compte des recettes (subventions) accordées et non susceptibles d'être obtenues.

Il y a donc lieu de valider cette procédure en cours et d'autoriser le maire à procéder ainsi pour toutes les opérations d'investissements à venir. Il est rappelé que les autorisations d'engager les travaux sont soumises à délibération expresse du Conseil Municipal.

Décision du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal confirme que M. le Maire était et est autorisé pendant toute la durée de son mandat à déposer des dossiers de demandes de subventions pour des dossiers d'investissement. L'autorisation de réalisation des travaux ou investissement fera l'objet d'une délibération expresse.

Pour : unanimité

Contre :

Abstention :

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19 heures 30.

Les secrétaires de séance

SCHNEIDER Jean Jacques



KALCK Pascale

